



Lettre d'information n°5

Aux Habitants et Commerçants du quartier de la Place Jean Jaurès

Le nouveau schéma de circulation de la place Jean Jaurès a été mis en place le 20 août 2019.

La livraison de la première tranche de travaux a permis l'ouverture à la circulation automobile de l'axe reliant la voie Sud de la place à la rue Saint Savournin et l'ouverture au public de la grande allée piétonne à l'Ouest de la place.

La mise en place du schéma de circulation a entraîné la neutralisation définitive des portions de voies suivantes :

- Entre la rue Saint Pierre et la rue Ferrari ;
- Entre la rue de l'Olivier et le Boulevard Chave.

Pour mémoire, la fermeture de la rue Curiol et de la rue St Pierre est liée à des arrêtés de péril portant sur des immeubles situés dans ces rues. La circulation automobile y sera rétablie dès que ces arrêtés de péril auront été levés par les services de la Ville de Marseille.

A la demande de Madame Pustorino, Maire des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements, la rue Terrusse sera prochainement remise dans le sens descendant de la rue Saint Savournin à la rue de Bruys.

Le stationnement sera interdit sur la partie de la rue Terrusse entre la rue Saint Savournin et la rue de Bruys le 28 octobre, jour de la modification du sens de circulation.

Vous trouverez, au dos du présent courrier, un plan présentant le futur schéma de circulation.

Pour plus d'informations, le médiateur de travaux est à votre disposition. Ses coordonnées sont les suivantes :

Tel. : 06 99 60 00 23
Mail : damien.pierre-louis@axodyn.com

A PARTIR DU 28 OCTOBRE 2019

NOUVEAU SCHÉMA DE CIRCULATION DE LA PLACE JEAN JAURÈS



placejeanjaures.soleam.net